



Buts et organisation du projet

Le projet de Monitoring des oiseaux nicheurs répandus (MONiR) a démarré en 1999. Il venait combler une lacune importante car jusqu'alors, nous manquions d'informations sur les effectifs et la distribution des oiseaux communs. Depuis 1999, nous cartographions chaque année les effectifs nicheurs dans 267 carrés kilométriques choisis par nos soins. Nous pouvons ainsi documenter l'évolution des effectifs d'environ 70 espèces communes et bien répandues. Les résultats servent à toute une série d'analyses et donnent des informations capitales pour le Swiss Bird Index SBI®, « baromètre boursier » des oiseaux nicheurs de Suisse. Une partie des données sont aussi utilisées pour le Monitoring de la biodiversité Suisse (MBD) de l'OFEV (Office fédéral de l'environnement). Dans le cadre de ce projet, nous cartographions avec la même méthode environ 250 surfaces supplémentaires en rotation sur cinq ans. Cela signifie que 50 carrés s'ajoutent chaque année aux 267 carrés habituels.

Instructions pour le travail de terrain

Principes

- Le bien des oiseaux passe toujours en premier ! Travaillez avec précaution et évitez tout dérangement et recherche de nid inutiles.
- Ne prenez pas de risques inutiles ! La Station ornithologique suisse décline toute responsabilité en cas d'accident. Par prudence, elle a toutefois conclu une couverture d'assurance pour ses cartographes.
- Prenez les mesures de sécurité nécessaires si vous parcourez des terrains difficiles. Informez à l'avance une personne qui pourra donner l'alarme si vous ne rentrez pas d'une excursion.
- Ménagez les cultures agricoles et les propriétés privées ! Lors des recensements, empruntez si possible les chemins publics.
- Utilisez le moins possible la voiture, mais plutôt les transports publics.
- Seuls les frais sortant de l'ordinaire seront remboursés, selon accord préalable.

Exigences envers les cartographes

Voici ce que nous attendons de vous :

- bonnes connaissances ornithologiques de terrain,
- connaissance des chants et des cris des espèces répandues,
- bonne vue et bonne ouïe,
- savoir lire une carte topographique,
- expérience préalable des cartographies (si possible),
- travailler consciencieusement et précisément,
- retourner les résultats sans tarder.

Remarques préliminaires

Ce programme de recensement des nicheurs a aussi pour but l'évaluation biologique à long terme, systématique et reproductible, du paysage helvétique, dans le cadre du projet global de « Monitoring de la biodiversité Suisse ». Afin de garantir la reproductibilité des données relevées, **il est indispensable de se conformer précisément aux instructions.**

Le recenseur doit en principe travailler seul. Un éventuel accompagnant ne doit en aucun cas distraire le recenseur de son travail.



Il est notamment interdit...

- de prendre en considération des observations effectuées en dehors des cartographies régulières,
- d'utiliser la repasse ou toute autre méthode pour attirer les oiseaux,
- de pratiquer d'autres activités pendant les recensements (photographie, détermination de plantes, etc.).

Si des études parallèles se déroulent au même endroit, le recenseur évitera si possible de prendre connaissance des résultats.

Nous nous sommes engagés auprès de l'OFEV de remettre les données saisies et contrôlées l'année même des recensements. Afin de respecter cet engagement, nous vous prions de nous renvoyer les résultats **avant le 1^{er} août**.

Ecureuil & Salamandre noire

Les écureuils et les salamandres noires sont également recensés dans le cadre du MONiR. Des essais en 2005 ont montré qu'il était possible d'obtenir des données utiles sur l'écureuil, sans effort supplémentaire. C'est pourquoi ce mammifère est intégré au projet depuis cette date, ainsi que la salamandre noire depuis 2019. Ils sont traités de la même manière que les oiseaux nicheurs. Les observations sont aussi transmises à *info fauna/CSCF*. Nous ne pouvons par contre pas saisir les observations d'autres espèces animales. Vous pouvez les signaler sur www.ornitho.ch, Naturalist ou webfauna.cscf.ch.

Préparation

Une préparation sérieuse des recensements est indispensable et détermine le succès de l'entreprise. Nous vous prions donc de lire soigneusement les instructions afin de bien les connaître et de nous contacter si vous avez des questions! Si vous voulez utiliser l'outil cartographique de Naturalist, veuillez consulter son mode d'emploi sur www.vogelwarte.ch/monir.

Si les chants et cris des espèces attendues ne vous sont pas familiers, entraînez-vous au préalable sur le terrain ou à l'aide d'enregistrements. Si vous avez peu d'expérience de la cartographie ou si vous voulez utiliser l'outil cartographique, faites des essais auparavant. L'idéal serait de suivre un de nos cours de cartographie. Planifiez votre saison à l'avance. Choisissez des dates de recensements favorables, en tenant compte de la palette d'espèces que vous pensez rencontrer et de l'altitude. Nous fournissons volontiers sur demande un récapitulatif des dates et des heures auxquelles les cartographies précédentes ont été réalisées.

Veuillez nous signaler si vous avez besoin de copies supplémentaires des cartes de terrain. Ne prenez sur le terrain que les documents qui vous sont absolument nécessaires.

A prendre avec soi lors de chaque tournée :

- jumelles,
- 2 copies de la carte (fournies par la Station ornithologique, une des deux en réserve),
- carnet de note,
- stylo à encre résistant à l'eau (y compris matériel de réserve) ou votre tablette/smartphone avec l'outil cartographique,
- liste des abréviations et liste des symboles,
- attestation (fournie par la Station ornithologique).



Parcours et durée du recensement

Avant de commencer les relevés, familiarisez-vous avec le terrain de vos carrés kilométriques. Ceci est particulièrement important dans les régions montagneuses, où il peut être difficile de s’orienter en l’absence de chemins et de repères topographiques. Dans de tels cas un smartphone avec cartes Swisstopo et GPS (l’app NaturaList permet d’utiliser les cartes hors-ligne) peut se révéler très précieux. Le parcours est déterminé de telle manière que la plus grande partie du carré puisse être couverte. Dans un paysage dégagé, cela donne **un tracé d’environ 3–5 km** et dans un paysage où la visibilité est restreinte, au maximum 6 km. Veuillez donc vous référer à la carte que vous avez reçue et suivez exactement le parcours indiqué. Des modifications du parcours ne sont autorisées que si un tronçon est vraiment devenu impossible à suivre. Il faut dans ce cas choisir le détour le plus court et demander l’accord du responsable du projet. Dans les carrés qui ne sont pas partout accessibles (falaises, etc.), le parcours est limité aux parties où vous accédez sans risque. Tâchez de chercher les nicheurs des endroits inaccessibles aux jumelles ou éventuellement à l’aide d’un télescope. Pour un relevé, **il faut compter 2–3 heures sur un terrain facile et 3–4, voire 5 heures au maximum sur un terrain accidenté** (carré de montagne à forte dénivellation). Les relevés devraient être terminés au plus tard vers 11h00 (heure d’été).

Plusieurs de nos analyses ont montré que la durée de la cartographie était un facteur très important: en règle générale, plus on reste longtemps dans le carré, plus le nombre d’espèces et de territoires est grand. Afin de standardiser la méthode, nous vous demandons de vous en tenir aux valeurs ci-dessous, tirées des moyennes des cartographies effectuées jusqu’ici:

- Carré en dessous de 1000 m, <30% de surface forestière: env. 200 min./passage
- Carré en dessous de 1000 m, >30% de surface forestière: env. 230 min./passage
- Carré en dessus de 1000 m, <30% de surface forestière: env. 240 min./passage
- Carré en dessus de 1000 m, >30% de surface forestière: env. 250 min./passage
- La durée moyenne est de 45 minutes par kilomètre parcouru.

Il est recommandé de suivre le parcours une fois avant de commencer les recensements, en localisant régulièrement votre position sur la carte.

MBR-BDM

Cartographie dans les carrés MONIR

Coordonnées: **2897/1126** Altitude: **2283 m.**
 Nom du carré: **Étang de Trente Pas (Crestberg)**
 Relevés: **2** 1: 2:
 Zébré:
 Collaborateur: N° coll:
 Remarques:

La durée des relevés en moyenne des dernières années (heures): 2-4
 Cartographier uniquement la surface située dans les limites du carré et noter chaque contact avec chaque espèce (les migrants ne seront supprimés qu'au moment de l'analyse). Merci de ne rien noter sur les codes QN situés dans les quatre coins du carré kilométrique.

Abréviations des espèces les plus fréquentes > 1000 m. (alphabétique):

AAC	Accenteur alpin	ACA	Cast. des alpes	GEA	Polyptère de montagne	POE
ACB	Accenteur commun	CEB	Céclaire des bois	GES	Pluvier des alpes	POA
ACC	Alouette des alpes	CCO	Grand Corbeille	CCO	Pardal des alpes	PIA
ACD	Alouette des Alpes	CCB	Chardon des bois	CCB	Pardal tigré	PIE
ACG	Alouette des Alpes	CCS	Grand écorce	CCS	Pardal tigré	PIE
ACI	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACJ	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACK	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACL	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACM	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACN	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACO	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACP	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACQ	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACR	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACS	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACT	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACU	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACV	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACW	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACX	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACY	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACZ	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACA	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACB	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACC	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACD	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACE	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACF	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACG	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACH	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACI	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACJ	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACK	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACL	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACM	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACN	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACO	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACP	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACQ	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACR	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACS	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACT	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACU	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACV	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACW	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACX	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACY	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE
ACZ	Alouette des Alpes	CCD	Grand écorce	CCD	Pardal tigré	PIE

Symboles pour la cartographie simplifiée des territoires (ex: Pluvier des alpes):

PKA	Site
PKB	Parc
PKC	Chêne
PKD	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKE	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKF	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKG	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKH	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKI	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKJ	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKK	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKL	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKM	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKN	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKO	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKP	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKQ	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKR	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKS	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKT	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKU	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKV	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKW	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKX	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKY	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement
PKZ	Mixte (partiel ou en partie) ou replantation/boisement

Quelle: Bundesamt für Landestopografie, 2022

Exemple de cartographie en zone alpine. L’itinéraire prédéfini est noté en violet. Seuls deux passages sont nécessaires ici. Ceux-ci peuvent être effectués dans un sens ou dans l’autre. Au point le plus élevé, il vaut la peine de faire une courte pause, pour observer tranquillement le coin nord-ouest du carré.



Indications pour les cartes

Pour le travail de terrain, n'utilisez que les cartes de format A3 munie de codes QR que vous avez reçues de notre part. Il n'est pas possible d'utiliser TerriMap-online avec d'autres cartes.

Interruptions et conditions météorologiques

Il est permis d'interrompre les recensements, si vous y êtes contraints pour une raison ou une autre. Vous pouvez reprendre le travail plus tard le même jour ou un autre jour. Dans ce cas, soyez particulièrement prudent avec d'éventuels doubles comptages. Il est également permis de faire une halte à un endroit donné pour inspecter les alentours (p. ex. déterminer l'effectif des Hironnelles de rochers d'une falaise ou chercher des rapaces à partir d'un point de vue élevé).

Veillez noter l'heure du début et de la fin du recensement sur le formulaire. Si vous avez dû interrompre votre travail, soustrayez ce temps de l'heure de la fin du recensement (exemple: vous avez terminé votre cartographie à 8h45 mais vous avez fait une interruption de 15 minutes. Vous noterez donc 8h30 comme heure finale). Si votre interruption dure plus de 15 minutes, veuillez le noter dans les remarques. Avec l'outil cartographique, il n'est pas possible de modifier l'heure à laquelle vous terminez le travail. Laissez l'application ouverte pendant la pause et ne changez pas l'heure de la fin de la cartographie.

Les recensements doivent être effectués par temps favorable et ne peuvent être conduits en cas de vent de force supérieure à 3 Beaufort (>28km/h, brise modérée, les branches bougent, le vent soulève des morceaux de papier), de pluie continue, d'averse violente, de chute de neige ou de brouillard épais, diminuant fortement la visibilité. Si le recensement est déjà commencé, il doit être interrompu. S'il peut reprendre le même jour, il doit être terminé vers 11 h00. Sinon, il faut cartographier le reste de carré un des jours suivants, sans attendre trop longtemps.

Dates de recensement

Les dates des visites seront choisies de telle manière que chaque espèce attendue puisse être présente lors de 2 excursions au moins. Il est souhaitable de laisser au moins une semaine d'écart entre deux visites.

- **En dessous de 1200 m**, le premier passage doit être effectué si possible en avril et le dernier après le 15 mai. Les relevés doivent être terminés d'ici au 7 juin, au plus tard à mi-juin.
- **Entre 1200 m et la limite des forêts**, les relevés seront conduits entre le 25 avril et le 1^{er} juillet; le premier passage ne sera cependant pas effectué avant que la fonte des neiges ne soit bien avancée.
- **En dessus de la limite des forêts**, le premier passage sera effectué aussi tôt que possible, pour autant qu'une grande surface du carré soit dépourvue de neige. Le second passage doit être effectué avant le 10 juillet au plus tard.

Comment cartographier?

Nous cherchons à attester la présence de toutes les espèces nicheuses dans chaque carré kilométrique et à déterminer le nombre de « territoires » de chacune d'elles. **Trois cartographies sont effectuées par carré kilométrique, mais seulement deux si le carré est situé en dessus de la limite de la forêt.** Le nombre de passages est indiqué sur la carte. **Chaque excursion suivra le même parcours et commencera dès l'aube. Lors du deuxième ou du troisième passage, vous pouvez changer de point de départ et vous pouvez effectuer le parcours en sens inverse.**



Sur le terrain, notez sur la carte **tous les contacts** visuels et auditifs avec tous les oiseaux, même s'il y a p. ex. plus de 50 Pinsons des arbres. Notez aussi les migrateurs et les oiseaux visiteurs à la recherche de nourriture.

Pour la saisie manuscrite des contacts, nous vous conseillons d'utiliser des stylos bien étanches et contrastant avec le fond de carte (p. ex. rouge, bleu ou noir). Les crayons sont à éviter ! Si vous utilisez l'outil cartographique, veuillez consulter son mode d'emploi.

Nous vous recommandons aussi de noter des informations complémentaires – pour autant qu'elles soient utiles – p. ex. s'il s'agit d'un mâle, d'une femelle ou d'un juvénile, ou encore si l'oiseau chante (+), crie (◁) ou a seulement été vu (TRO). Il est particulièrement important de noter comme tels les chanteurs territoriaux différents entendus simultanément :

TRO⁺ —||— TRO⁺

Ces détails facilitent beaucoup la délimitation ultérieure des territoires. Veuillez pour cela utiliser les symboles de la cartographie des territoires (voir annexe).

Écureuils & salamandres noires: notez toutes les observations directes d'écureuils (abréviation EC) et de salamandre noire (S). Les preuves indirectes de présence (p. ex. traces d'écureuil) ne sont pas prises en compte.

Digitalisation des données et délimitation des territoires

Après les recensements, veuillez faire une copie, un scan ou une photo de bonne qualité de vos cartes de terrain remplies, afin de garder un double par sécurité. Envoyez ensuite les cartes originales à la Station ornithologique par la poste. Nous scannerons les cartes et vous renverrons un lien par courriel. Grâce à ce lien, vous accéderez à vos cartes sur TerriMap-online et pourrez commencer à digitaliser les observations. Vous trouverez plus de détails sur la marche à suivre dans le document intitulé « TerriMap-online – un outil pour la synthèse des cartographies simplifiées ».

Un territoire ou pas de territoire ?

Tous les contacts avec les oiseaux, les écureuils et les salamandres noires sont digitalisés s'ils se trouvent à l'intérieur des limites du carré kilométrique. Veuillez saisir les observations faites à l'extérieur du carré sur ornitho.ch ou NaturaList. Dès que la digitalisation des contacts est terminée, vous lancez la délimitation automatique des territoires en cliquant sur un bouton. Vous ne pouvez pas modifier les territoires des espèces répandues comme le Merle noir, le Pinson des arbres ou la Fauvette à tête noire. Pour les espèces difficiles comme les rapaces ou les Étourneaux, nous vous sommes reconnaissants de contrôler les territoires délimités automatiquement et de les adapter si nécessaire. Vous verrez dans Terrimap Online quelles sont les espèces à contrôler. On ne peut délimiter un territoire que s'il s'agit d'une donnée de nidification valable dans un habitat adéquat. Il n'est pas possible de délimiter un territoire s'il n'y a que des observations faites avant la date limite (sauf s'il y a un réel soupçon de nidification [code atlas >7], ou p. ex. un nid occupé). Il n'y a pas non plus de territoires pour les écureuils ni pour les salamandres noires. Voici quelques exemples :

- Une Bondrée passant le 18 mai tout droit à haute altitude dans le sens de la migration sera considérée comme migratrice. Elle sera digitalisée mais ne comptera pas comme territoire.
- Une Buse variable n'aura droit à un territoire que s'il existe des sites potentiels de nidification dans le carré kilométrique parcouru.



- Un Lorient observé en juin en Basse-Engadine ou au Pays d'Enhaut n'obtiendra pas de territoire car dans ces régions, il n'existe pas de biotopes correspondant aux exigences de l'espèce.
- En cas d'observation inhabituelle pour une région (p. ex. Pouillot fitis au Tessin, Gobemouche à collier en Suisse alémanique, etc.; les cartes de l'Atlas suisse servent de référence) une donnée unique d'un mâle chanteur ne suffit pas pour délimiter un territoire! Des visites supplémentaires les jours suivants peuvent aider à confirmer la présence de l'espèce.
- Des nicheurs potentiels en vol comptent s'ils se trouvent effectivement au-dessus du carré kilométrique étudié et non au-dessus du carré voisin. Un Canard colvert survolant le carré sera pris en compte si la nidification est possible dans le carré. Si le groupe de Colverts en vol comprend 4 mâles et 2 femelles, on notera 4 « couples ».
- Pour le Moineau domestique, on tâchera de noter le nombre de mâles par quartier ou bloc de bâtiments. Pour la synthèse finale, on prendra pour chacun d'entre eux le nombre de mâles le plus élevé des trois passages et on les additionnera. Exemple: dans le village A, vous notez 7 mâles au 1^{er} passage, 5 au 2^e et 9 au 3^e. Dans le village B, vous en trouvez respectivement 6, 4 et 8. Le nombre de « territoires » est donc $9+8=17$.
- Pour les Hirondelles rustiques et de fenêtre, s'il n'est pas possible de déterminer le nombre de nids occupés, on peut aussi noter le nombre total d'adultes. Pour l'analyse finale, on divisera ce nombre par deux, en arrondissant. S'il y avait au maximum 9 Hirondelles rustiques, on comptera 5 territoires. On procédera de la même façon pour les Martinets noirs et à ventre blanc.
- Grive litorne et Etourneau sansonnet: ces espèces nichent volontiers en colonies lâches et vagabondent beaucoup. Notez le nombre d'oiseaux observés. Lors de la synthèse, divisez le nombre maximum d'oiseau par deux en arrondissant. Mais attention de ne pas compter les juvéniles, qui peuvent déjà être indépendants début mai.
- Bec-croisé des sapins: les oiseaux se déplacent souvent en famille. On divisera par 5 le nombre d'individus notés par unité paysagère.
- Corvidés: il faut compter seulement les oiseaux qui pourraient disposer d'un territoire. Les groupes de non nicheurs ne seront pas pris en compte. Lors du premier passage, tâchez de repérer les nids occupés qui sont encore bien visibles dans les arbres sans feuilles.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.

Contrôle des données

Nous nous efforçons de contrôler rapidement vos données et de vous donner un feed-back personnel. Ensuite, vos données sont exportées sur ornitho.ch sous forme de listes d'observations. A la fin de l'année, vous recevez une liste de contrôle de vos observations en double exemplaire. Notez les éventuelles corrections sur le double que vous renverrez à la Station, **au plus tard pour le 6 janvier**.

En cas d'empêchement

Nous sommes conscients qu'il peut arriver que, pour une raison ou une autre, vous ne soyez plus en mesure d'accomplir les cartographies conformément aux instructions. Si cela devait arriver, **veuillez nous en informer tout de suite!** Nous tâcherons de trouver un remplaçant.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou suggestion :

Contacteur : Hans Schmid / Sylvain Antoniazza
Tél. 041 462 97 00
e-mail : mhb@vogelwarte.ch
